

Compte rendu, récital. Dijon, Opéra, Auditorium, le 6 octobre 2018. Le dernier Schubert (I), Andreas Staier

Compte rendu, récital. Dijon, Opéra, Auditorium, le 6 octobre 2018. Le dernier Schubert (I), Andreas Staier. L'ultime année de Schubert, de l'automne 1827 à novembre 1828, nous vaut une production extraordinairement abondante et riche (D.896 à



965). En deux récitals, Andreas Staier se propose d'en offrir deux impromptus, les Moments musicaux et, surtout, les trois dernières sonates, sous l'intitulé « Le dernier Schubert ». Le programme de ce soir s'ouvre par le premier impromptu, en ut mineur, de l'opus 90 (D.899 n°1). Le jeu d'Andreas Staier surprend, dérange, d'autant plus que l'œuvre est des plus familières. Bien sûr, il y a les couleurs de son magnifique piano (Joseph Simon, à Vienne, vers 1825), aux graves robustes et clairs, la résonance de l'unisson initial, à peine estompée, se poursuivant durant l'énoncé du premier thème. Mais, surtout, le mouvement adopté, noté « allegro molto moderato », pris très lent, accablé, pour le premier énoncé, va progressivement s'animer, s'affranchissant d'une métrique régulière, avec des tempi très fluctuants au fil du discours.

Andreas Staier : la liberté

retrouvée

Chaque proposition, chaque phrase trouve ainsi une expression singulière, originale. Les cadences sont le plus souvent retenues, avec de fréquents et discrets arpèges au lieu des accords « traditionnels ». La clarté constante du jeu, avec une mise en valeur subtile des parties intermédiaires, simplicité et dénuement alliés à une profondeur encore jamais atteinte emportent l'adhésion. Cette liberté souveraine va gouverner l'ensemble du récital.

Le deuxième impromptu de l'opus 142, en la bémol majeur (D.935/2), dans l'esprit du laendler, est enchaîné.

L'insouciance de l'allegretto, empreinte de nostalgie fait place au tourbillon du trio tourmenté dans ses rythmes et dans son harmonie. Les six Moments musicaux, opus 94 (D.780) sont un condensé de l'art de Schubert. Andreas Staier nous en propose une version des plus épanouies, comme contextualisée, avec les échos de la campagne viennoise, où la tendresse, la fièvre, les parfums, les danses traduisent cette joie de vivre teintée de mélancolie. Tout l'esprit est là, de la berceuse au galop, dans l'écriture la plus élégante, renouvelée, rêveuse comme vigoureuse, contrastée à souhait. Un régal.

L'avant-dernière sonate, en ut mineur, est magistralement illustrée : le romantisme sincère, servi par une virtuosité comme on l'aime, avec la plus large palette de couleurs, de nuances, de tempi, un sens de la construction et une clarté du propos qui ne sont jamais pris en défaut. L'adagio en est proprement bouleversant, mais c'est encore le finale, fuite éperdue d'une tarentelle haletante, aux silences lourds, qui porte la charge la plus émouvante. On attend impatiemment le 5 mai pour renouveler ce moment rare, avec les deux dernières sonates.

Andreas Staier aime Dijon, et les Dijonnais le lui rendent bien. Aux chaleureuses ovations d'un public encore sous le poids de l'émotion, il offre la première des danses

allemandes, D 971, de 1823.

Dans le programme de salle, Brice Pauset fait valoir que les « pianoforte viennois des années 1820 ont toujours un rapport direct à la voix : leur logique du son est une logique de l'énonciation, l'attaque du son est proche d'un effet de consonne et sa résonance d'un effet de voyelle ». C'est précisément ce que l'on ressent à l'écoute d'Andreas Staier. J'avoue : avant d'avoir lu ce texte, reprenant la route à l'issue du concert, j'ai écouté le même programme, enregistré par un des plus illustres interprètes, sur un piano moderne. Quels que soient ses talents, sa lecture paraissait maintenant convenue, corsetée. La différence paraissait aussi importante qu'entre la récitation un peu scolaire d'une tirade en alexandrins (avec césure obligée à l'hémistiche), d'une métrique constante, et son interprétation par un comédien qui lui donnait tout son sens dramatique.

Compte rendu, récital. Dijon, Opéra, Auditorium, le 6 octobre 2018. Le dernier Schubert (I), Andreas Staier (DR)